



Plan de Prévention des Risques Naturels de la commune de Lasserre-Pradère

L ' arrêté préfectoral portant approbation du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles de mouvements différentiels de terrain consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux pour la commune est consultable à la mairie ou sur le internet de la préfecture de Toulouse à l'adresse suivante :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/ial>